

Rapport 2015 de la FOP

Je représente l'AGEDE au sein du conseil de la Fondation de prévoyance en faveur du personnel des institutions subventionnées de la Ville de Genève.

A ce titre, j'occupe un siège qui me donne une voix lors des différentes votations.

La FOP se réunit deux fois par an : en juin et en février.

La situation du portefeuille nous est commentée. Nous sommes informés des différents placements et de leurs rendements. En 2014, la performance a toujours été positive.

Le degré de couverture est de 111.78% pour 2015. Le taux de rendement des placements de 2.4%.

Suite à la décision du Conseil de juin 2015, le taux technique fixé à 2.5% a été appliqué.

La FOP se trouve dans une situation confortable comparée à d'autres caisses, cela s'explique également par le nombre nettement supérieur d'actifs par rapport aux rentiers (Au 31 décembre 2014 : 1783 actifs pour 230 rentiers).

Modification des statuts : Durée du mandat des membres du conseil portée à cinq ans.

Nous avons voté un taux de rémunération pour les capitaux épargne des assurés actifs de 1.75% pour 2014 ainsi que le versement d'une prime unique de 20% de leur rente mensuelle aux bénéficiaires de rentes.

L'effectif des femmes occupe toujours une place prépondérante dans le cercle des assurés actifs (82.5%).

Les résultats définitifs pour l'exercice 2015 nous seront communiqués en juin.

Les séances se clôturent par une formation pour les membres. Lors de la dernière, nous avons reçu des informations concernant la révision de l'AVS 2020.

Rapport rédigé par Karine Didier